



1 La réserve naturelle de la Bassée : La Maison de la Réserve Naturelle de la Bassée est située sur la commune de Gouaix. La Bassée est

une vaste plaine alluviale située à cheval sur les départements de la Seine-et-Marne et de l'Aube. C'est au coeur de cette zone humide reconnue d'intérêt national que la réserve a été créée en 2002. Avec ses 854 ha elle est la plus grande d'Île-de-France.

2 La côte de l'Île-de-France : Zone montagneuse s'étalant de la Seine-et-Marne à l'Aisne en passant par la Marne. Elle comprend la côte des Blancs et la montagne de Reims et culmine dans cette dernière au mont Sinaï à 288 m d'altitude.

3 La forêt domaniale de Sourdun : Elle s'étend sur 740 ha couvrant un éperon rocheux qui domine la vallée de la Seine. Domaine des Comtes de Champagne depuis 1665, son usage se partage plus tard entre les religieux, les seigneurs et le roi. Elle fournira du bois de charpente et du bois de chauffage pour Paris acheminé par flottage sur la Seine.



RECOMMANDATIONS

Les parcours de randonnées sont communiqués seulement à titre indicatif. La Communauté de communes et l'Office de Tourisme déclinent toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de vos balades.

- Restez sur les chemins et sentiers balisés,
- Respectez l'environnement, ne jetez pas vos déchets,
- Ne faites pas de feux,
- Observez la faune et la flore sans la toucher,
- Tenez vos chiens en laisse.



FLASHEZ-MOI
pour avoir accès à
l'ensemble des boucles
de randonnées en
Bassée-Montois sur
votre smartphone !



BALISAGE

Continuez

Tournez

Mauvaise
direction



CODERANDO 77
01 60 39 60 69



PROVINS TOURISME
entre Bassée, Montois et Morin
01 64 60 26 26

RANDONNÉES
en Bassée-Montois

BOUCLE
20

Sur la côte de l'Île-de-France

GOUAIX



11,5 km



Communauté de communes Bassée-Montois
12 rue Joseph Bara 77480 BRAY-SUR-SEINE
cc-basseemontois.fr



DÉPART ÉGLISE DE GOUAIX

Descendre la rue de l'Eglise, prendre à gauche la ruelle de la Vierge. Couper une rue, tourner à gauche à la suivante puis à droite dans la Grande Rue et enfin à gauche dans la ruelle Billon. Traverser la route et, après les serres, emprunter le chemin sur la droite. Laisser un chemin à gauche.



Au carrefour faire un gauche-droite puis, à la fourche, s'orienter à droite (juste avant le bois, point de vue et, à la corne du bois, point haut de la côte d'Île-de-France). Rester en lisière du bois, laisser un chemin à gauche et, après un virage à gauche, emprunter un bon chemin à droite. Traverser la départementale (prudence !) puis la longer à droite sur 80 m. Dans le virage, s'engager dans le chemin creux qui descend vers Gouaix.

Tourner à gauche sur la piste goudronnée ; au carrefour, s'orienter à gauche vers le bois, à la fourche rester à droite pour entrer en forêt. Emprunter le 2^e chemin qui s'élève sur la droite. En haut de la montée, tourner à droite et 500 m plus loin virer à gauche puis sortir de la forêt.

Suivre l'orée du bois en laissant à droite le chemin qui descend sur Gouaix puis à gauche une entrée dans le bois. À la 1^{re} fourche continuer tout droit et à la seconde remonter à gauche. Avant le bois, descendre à gauche, regagner la lisière, laisser à gauche une entrée en forêt puis à droite un chemin de champs.

Pénétrer dans le bois. En sortant, ignorer le sentier qui remonte en lisière (belle vue sur la vallée de la Seine), et plus loin un chemin de champs. Descendre vers Servolles par le 1^{er} chemin à droite, emprunter la route à droite, la quitter avant le virage, pour s'engager sur le chemin qui part sur la droite. À 700 m, remonter à droite puis virer à gauche et continuer tout droit jusqu'à l'entrée de Gouaix.

Traverser la rue Saint-Vincent, remonter le chemin des Fossés du Midi et tourner à droite dans la sente pour rejoindre l'église.

ALERTE INFO : au fil de votre randonnée, vous rencontrerez des QR codes à flasher avec votre smartphone. Ils vous apporteront des renseignements sur les sites.

 **RANDONNÉES**
en Bassée-Montois

BOUCLE
20

